



Éoliennes flottantes au sud de la Bretagne

Bulletin
d'information **6**
Octobre 2022

Édito

La localisation du premier parc de 250 MW a été annoncée aux candidats de l'appel d'offre. Cette zone sera intégrée au cahier des charges dont la publication est attendue d'ici la fin de l'année, afin de permettre aux candidats de remettre leurs offres début 2023.

En parallèle, RTE poursuit la concertation Fontaine dont l'objectif est la définition début 2023 du fuseau de moindre impact pour le passage du raccordement.

Enfin, les études techniques et environnementales se poursuivent avec succès sur la zone d'étude en mer.

Pour en savoir plus et échanger autour du projet, nous vous invitons à nous retrouver, lors des visites commentées de l'exposition « Énergies Marines, la Bretagne à pleine puissance » ou lors de la Fête de la Science.

Sommaire

La localisation finale du premier parc a été annoncée aux candidats de l'appel d'offres **2**

Le raccordement électrique : une seconde phase de concertation en cours **2**

Les campagnes techniques se poursuivent **3**

La DREAL Bretagne s'associe à la Maison de la Mer pour présenter le projet aux habitants **3**

La Fête de la Science **4**

Le calendrier du projet

Mai 2021

Décision ministérielle et rapport

Présélection des candidats et dialogue concurrentiel pour le parc de 250MW

début 2023

Lauréat

Lancement de la mise en concurrence pour le 2^e parc de 500MW

début 2025

Instruction de la demande d'autorisation

Lauréat

2025-2030

Construction puis mise en service du parc 250 MW

Études techniques

Études techniques

Suivi scientifique du parc

Concertation menée par l'État et RTE

Concertation menée par le lauréat et RTE

Enquête publique

La concertation se poursuivra avec les acteurs du territoire tout au long du projet, jusqu'au démarrage des travaux

La localisation finale du premier parc a été annoncée aux candidats de l'appel d'offres

Le 26 septembre, le ministère de la transition énergétique a annoncé la localisation du premier parc de 250 MW via [un communiqué de presse](#).

Ce parc, qui devrait comporter entre 15 et 20 éoliennes, sera situé à l'intérieur de la zone retenue pour le lancement de l'appel d'offres à l'issue du débat public achevé en 2020. Il se situera dans la partie Est de cette zone, à plus de 20 km de la Pointe des Poulains de Belle-Île. Les candidats seront en outre incités à minimiser l'emprise du parc et son étalement sur l'horizon depuis Belle-Île grâce à l'introduction dans le cahier des charges d'un critère de notation valorisant ce type d'engagement. Ce critère a été introduit en tenant compte des enseignements du débat public et des consultations réalisées depuis avec notamment la visite du directeur général de l'Énergie et du Climat à Vannes, Lorient et Belle-Île les 9 et 10 mai 2022.

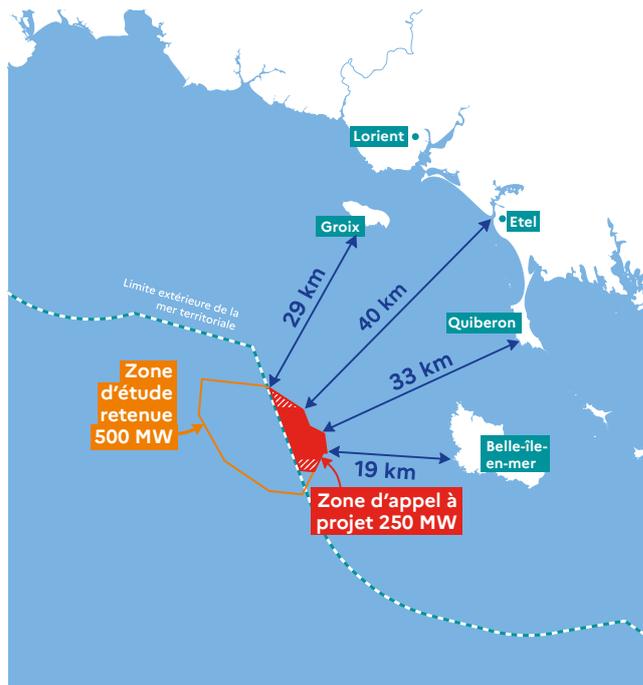
Le dialogue concurrentiel avec les 10 candidats présélectionnés, initié fin 2021, touche à sa fin. La localisation du parc sera intégrée au cahier des charges de l'appel d'offres qui sera soumis à l'avis de la Commission de régulation de l'énergie dans les prochaines semaines, puis publié. Les candidats devront remettre leurs offres début 2023 et le lauréat sera désigné par la ministre de la transition énergétique au printemps.

Le raccordement électrique : une seconde phase de concertation en cours

Suite au choix de l'aire d'étude en mars dernier par le préfet du Morbihan, l'été a été rythmé par de nombreux échanges avec les différentes parties prenantes du projet : associations environnementales, chambre d'agriculture, élus, comités des pêches, militaires (du site de Lines Bego), porteurs du projet UNESCO et services de l'Etat ... En janvier prochain, à l'issue de ces rencontres et des pré-études de faisabilité technique maritimes et terrestres, se tiendra une réunion plénière à nouveau sous l'égide du préfet du Morbihan, pour retenir les fuseaux et emplacements de moindre impact (FMI) au sein de cette aire d'étude.

Concrètement, RTE proposera plusieurs solutions sur la base d'une analyse visant à éviter, réduire et compenser les impacts dont :

- Une zone d'emplacement du poste électrique en mer
- Un fuseau marin en capacité d'accueillir les liaisons sous-marines.
- Deux options de zones pour l'atterrissage (lieu où se connectent les câbles sous-marins avec les câbles souterrains) au niveau des parkings des plages de Kerhilio (commune d'Erdeven) ou de la Guérite (commune de Plouharnel)
- Deux options de fuseaux pour les liaisons souterraines de raccordement (depuis les deux zones d'atterrissage pressenties, jusqu'au réseau à 225 000 Volts existant au nord de l'aire d'étude).
- Deux options d'emplacements pour le poste électrique à terre, au sud-est ou à l'ouest de Pluvigner.



Les deux garants de la CNDP, Jean-Pierre Bompard et Marc Di-Felice, accompagnent cette concertation et ont été associés à différents échanges avec les parties prenantes ou tenus informés des rencontres.

De plus, RTE a mis à disposition une interface en ligne, Atlas projet, permettant aux parties prenantes, acteurs de cette concertation, de l'enrichir, notamment sur la définition du fuseau pour le raccordement terrestre.

Une fois cette étape réalisée, le grand public pourra s'exprimer sur le projet, lors de la phase d'enquête publique, qui se déroulera en 2024.



Les campagnes techniques se poursuivent

Sur la zone du futur parc éolien en mer, l'équipage du « Seehorn » (exploité par Geoquip pour l'État), a terminé une première campagne de mesures et de prélèvements visant à préciser la nature des fonds marins.

La campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce à la coordination étroite mise en œuvre par les services de l'État et RTE avec les représentants des pêcheurs professionnels du Morbihan et du Finistère, l'équipage du Seehorn et Geoquip.

Les campagnes techniques reprendront en fin d'année sur la zone d'étude.



La DREAL Bretagne s'associe à la Maison de la Mer pour présenter le projet aux habitants

L'exposition « Énergies Marines, la Bretagne à pleine puissance », développée par la région présente toute la dynamique bretonne en matière d'énergies marines renouvelables. Elle permet aux visiteurs d'observer les futures installations consacrées aux énergies marines en Bretagne et de découvrir le projet en développement du premier parc commercial d'éoliennes flottantes au sud de la Bretagne.

Du 16 septembre au 12 octobre à la médiathèque François Mitterrand de Lorient

En partenariat avec l'État, des ateliers tout public ont été animés par la Maison de la Mer le mercredi 21 septembre et le samedi 8 octobre. Des visites commentées en présence de la maîtrise d'ouvrage du projet (DREAL Bretagne et RTE) ont été proposées les vendredis 23 et 30 septembre.

Du 19 octobre au 15 novembre à la Cité de la Voile de Lorient

Accueil des groupes sur rendez-vous.



La Fête de la Science

« Comment évalue-t-on l'état initial de l'environnement (aspect biologiques, géophysiques...) ? » « Quelles contraintes influent sur la zone et les structures utilisées pour le raccordement ? » « Comment construit-on une éolienne flottante ? » « Comment faire flotter une éolienne ? » « Comment intervenir en pleine mer ? »

Le 17 octobre, Venez rencontrer des scientifiques et professionnels qui innovent pour permettre l'installation en mer de technologies de pointe.

En partenariat avec la DREAL Bretagne et le lycée Dupuy de Lôme de Lorient, l'Espace des sciences/Maison de la Mer propose un forum pour illustrer comment les professionnels et scientifiques affrontent les problématiques soulevées par l'installation d'un

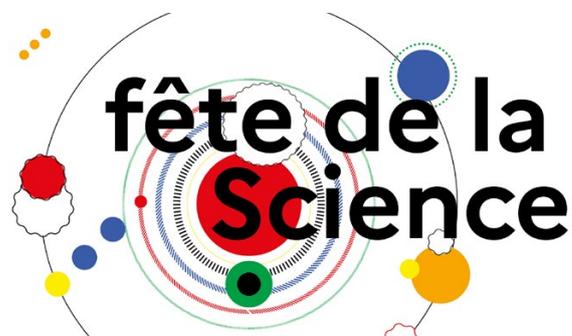
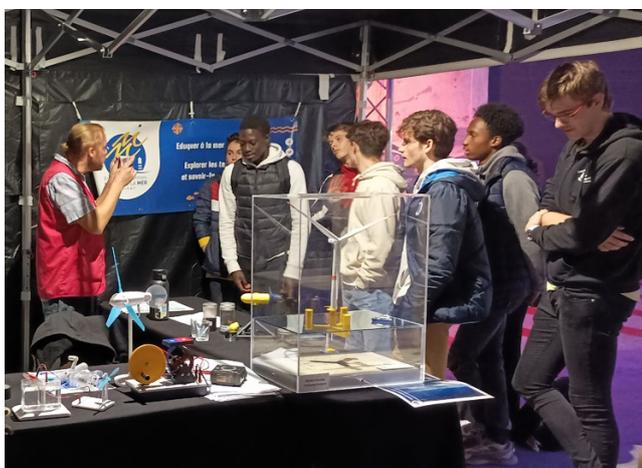
parc d'éoliennes flottantes dans un des milieux les plus éprouvants, l'océan.

Ce forum sera l'occasion pour les lycéens, étudiants et habitants de l'agglomération d'échanger directement avec des professionnels du secteur.

- **de 16h à 18h** : temps dédié au grand public, entrée et circulation libre
- **de 18h à 19h30** : table-ronde/conférence/échanges

Retrouvez-nous également au village des sciences de l'océan du Festival des Aventuriers de la mer du 13 au 16 octobre au K2.

Programme sur <http://aventuriersdelamer.fr/>



Comité de rédaction

L'équipe-projet « Éoliennes flottantes au sud de la Bretagne » : DGEC, DREAL Bretagne, préfecture maritime de l'Atlantique, préfecture de Bretagne, DIRM, DDTM du Morbihan, CEREMA, RTE, Conseil régional de Bretagne.

Contact : eolienflottant-ao2021.dreal-bretagne@developpement-durable.gouv.fr

Conception : Allison Gaulier, DREAL Bretagne